



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cyriendenapierville.ca

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 480 – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE


AVIS PUBLIC est par la présente donnée de ce qui suit :

Lors d'une séance régulière du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville tenue à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr, à Saint-Cyprien-de-Napierville, mardi le 10 mars 2020 à 20h00, le conseil municipal a adopté le règlement no.480 décrétant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville et abrogeant le règlement no. 422 décrétant l'adoption d'une politique de gestion des ressources humaines.

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville de la municipalité situé au 121, Rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 8h à 12h.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 12^e jour de mars 2020.


James L. Lacroix
Directeur général
et secrétaire-trésorier

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
Saint-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télec. : (450) 245-7824